Pre vapeur protecvap 90 1,5X50m sd90 - ubbink - 204119



Référence (SKU) : COV15224
EAN : 8713645190785
Réf. fournisseur : 204119

DESCRIPTION

Le pare-vapeur Protec' VAP 90 d'Ubbink est une membrane haute performance destinée à renforcer l'étanchéité à l'air des bâtiments et à protéger les isolants contre les effets de l'humidité. Fabriqué en polyéthylène 100 % recyclé, il constitue une solution durable et respectueuse de l'environnement pour les travaux d'isolation. Installé côté intérieur de l'isolant, il forme une barrière continue contre la diffusion de vapeur d'eau, limitant ainsi les risques de condensation dans les parois et préservant les performances thermiques de l'enveloppe du bâtiment. Avec une valeur Sd de 90 m, il convient particulièrement aux parois à faible perméance extérieure ainsi qu'aux constructions situées en climat froid. Compatible avec de nombreux isolants biosourcés ou recyclés, tels que la fibre de bois, la ouate de cellulose, le coton recyclé ou la laine animale, il contribue à améliorer le confort thermique tout en réduisant les infiltrations d'air parasites et les déperditions énergétiques.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Type de produit : pare-vapeur
- Gamme : PROTEC' VAP
- Modèle : Protec' VAP 90
- Marque : Ubbink
- Matière : polyéthylène 100 % recyclé
- Épaisseur : 0,2 mm
- Couleur : translucide
- Conditionnement : rouleau
- Dimensions du rouleau : 50 x 1,5 m
- Surface couverte : 75 m²
- Valeur Sd : 90 m
- Fonction : étanchéité à l'air et pare-vapeur
- Pose côté intérieur de l'isolant
- Compatible toiture, mur et plancher
- Réduit les infiltrations d'air parasites
- Limite les déperditions thermiques
- Protège l'isolant contre l'humidité

- Préserve les performances thermiques du bâtiment
- Compatible avec les isolants biosourcés
- Compatible avec les isolants recyclés
- Convient à la fibre de bois
- Convient à la ouate de cellulose
- Convient au coton recyclé
- Convient à la laine animale
- Bonne résistance mécanique à la pose
- Adapté aux parois à faible perméance extérieure
- Utilisable en climat froid
- Peut être mis en œuvre sans lame d'air ventilée extérieure
- Conforme aux recommandations des DTU 31.2, 31.4 et 45.10